

# LA GAZETTE D'ADELIA

## LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DES ANIMATEURS



### DANS CE NUMÉRO

Tout savoir sur les difficultés de recrutement des animateurs en France :

- Les raisons du manque d'attractivité
- Le contexte sanitaire
- L'avenir pour les jeunes animateurs sur le territoire

Une enquête de l'organisation professionnelle Hexopée s'est intéressée aux difficultés d'embauche du secteur de l'animation. L'étude a constaté que les 1 182 structures ayant répondu ont fait état de plus de 10% de leur effectif manquant. Au total, 74% des employeurs ont du mal à recruter. Cette année, 50 000 postes dans le secteur de l'animation sont disponibles. Certaines structures de loisirs ont même été contraintes de fermer leurs portes en 2021 et 2022 faute d'animateurs qualifiés. Mais alors pourquoi recruter des animateurs est devenu un casse-tête ?

Que ce soit en période estivale, les mercredis, ou durant les vacances scolaires, le secteur de l'animation voit chaque année arriver un nombre croissant d'enfants et de jeunes. Une

e forte attente qui pousse les structures de loisirs à recruter du personnel pour assurer les activités. De nombreux postes sont donc à pourvoir, faisant de l'animateur professionnel le sixième métier le plus recherché par les employeurs. Cependant, les candidats ne se bousculent pas au portillon. La raison ? Les conditions précaires qui entourent la profession associées à l'impact du Covid-19 affaiblissent l'attractivité du métier. Regardons de plus près ces différents éléments.

### Un manque d'attractivité certain

Le nombre des candidats aux Brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et aux fonctions de directeur (BAFD) pour travailler en centres de loisirs ou colonies de vacances a une tendance de fond à



baisser et les mesures de prévention de la crise sanitaire ont accru les tensions existantes. De nombreuses sessions de formation ont dû être annulées en 2020, 2021 et 2022. **Travailler dans l'animation inquiète parfois les jeunes candidats au Bafa, car être animateur c'est avoir la responsabilité de mineurs.**

Concernant les conditions de travail, il s'agit généralement de contrats à durée déterminée courts, correspondant souvent aux périodes de vacances scolaires et/ou de temps partiel pour les centres de loisirs. **Les conclusions de l'enquête d'Hexopée soulignent à la fois les faibles rémunérations et le temps partiel subi comme cause des difficultés de recrutement des personnels.**

**Ces contrats mobilisent souvent un public d'étudiants travailleurs cumulant études et emploi.** Pour ceux-ci, le temps partiel peut constituer un choix positif. Pour les autres salariés, ce n'est pas le cas... Cette forte représentation des étudiants explique aussi les difficultés de recrutement dans les villes moyennes sans structure universitaire ou d'enseignement supérieur. Nicolas travaille depuis 6 ans dans l'animation périscolaire de deux écoles élémentaires à Illkirch-Graffenstaden, au sud de Strasbourg, mais aussi pour des associations et des centres de loisirs. Il jongle entre l'accueil périscolaire, les colonies de vacances, les centres de loisirs et les

formations BAFA... Il alterne CDD, contrats de vacataire et périodes de chômage : « *Nous vivons un vrai paradoxe. Nous sommes payés pour permettre aux enfants de développer leurs projets de vie, mais avec nos salaires, nous ne pouvons pas réaliser les nôtres* ». Il postule pour des missions d'animation à chaque rentrée, à chaque période de congés scolaires. Malgré tout, il peine à gagner 15 000 euros par an : « *Je me suis déjà retrouvé à faire des semaines de 50 heures, à cause des va-et-vient permanents, pour au final ne travailler que quelques heures effectives, et finir avec 317€ à la fin du mois* ».

### Un contexte particulier

Depuis 2019, la pandémie a paralysé le pays et bloqué de nombreux métiers ou événements. Le secteur de l'animation n'a pas échappé à cette crise sans précédent. **Les mesures sanitaires ont notamment ralenti la formation d'animateurs professionnels. En 2020, les organismes de formation ont dû annuler ou reporter des cours.** Si de nombreuses formations à distance ont été mises en place, elles ne suscitent pas pour autant un engouement. En effet, l'animation est un métier de contact et la formation de terrain préalable est indispensable afin d'être un animateur polyvalent et compétent.

## Quel avenir pour ce métier ?

**Baisse de l'âge minimum pour suivre la formation au Bafa, aide financière pour passer le certificat d'animateur professionnel, fusion de « petits contrats »** : la secrétaire d'État Sarah El Haïry a présenté le mardi 22 février 2022 des mesures pour valoriser les professions de l'animation.

L'âge minimum pour se former au Bafa, brevet d'animateur, est abaissé à 16 ans le 1er juillet 2022 (contre 17 ans actuellement), a annoncé la secrétaire d'État en conclusion des Assises de l'animation à Paris, qui visent à attirer et former plus de jeunes, valoriser les professions de l'animation et répondre aux demandes des acteurs du périscolaire. « *On a laissé certaines dérives s'installer, comme des formations difficilement accessibles, marquées par une certaine précarité et un manque de perspectives* », a regretté Mme El Haïry.

Quatre millions d'euros vont être alloués à la formation d'animateurs sans diplôme, pour qu'ils obtiennent le certificat d'animateur professionnel. Dès cette année, ils sont 2 500 à pouvoir prétendre à cette aide. Entre coups de pouces proposés par la commune, l'intercommunalité ou la région, la secrétaire d'État a reconnu que l'information sur les aides financières pour passer le Bafa était opaque et entretenait une « *inégalité entre territoires* ». Un simulateur indiquant le reste à charge aux aspirants animateurs sera disponible à partir de septembre 2022. **Afin de raccourcir les délais d'obtention du diplôme, les jurys de fin de brevet sont supprimés dès avril 2023.**

Mais ce n'est pas la seule mesure : alors que des employés cumulent au cours de la même journée des contrats d'AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ou d'animateur, la secrétaire d'État **veut fusionner les petits contrats « précaires » pour aboutir à une seule fonction à temps**

**complet** : « *Les associations pourront recruter des Atsem (agents spécialisés des écoles maternelles) et les collectivités des AESH* », a-t-elle dit.

**Le budget accordé à cette série de mesures annoncées en conclusion des Assises de l'animation s'élève à 64 millions d'euros.** Sur l'année scolaire 2021-2022, le secteur de l'animation comptait 50 000 postes non pourvus, soit 10 % des effectifs, selon le ministère. Environ 80 % des structures dans le secteur ont fait part de « *difficultés* » à recruter du personnel.

Pour conclure, il faut noter que les collectivités n'ont pas énormément de marge de manœuvre. Selon Laurent Bruni, directeur général de l'Union française des centres de vacances (UFCV), « il faut une nouvelle approche globale des différents métiers de l'animation et de l'accompagnement des enfants : assistant d'éducation [les surveillants], accompagnant d'enfant en situation de handicap (AESH), animateur. Il y a sans doute des mutualisations à imaginer. Surtout, il faut augmenter les rémunérations et en finir avec les C.D.D à petits temps. En ce qui concerne le Bafa, il nous faut revoir nos modes de communication, aller chercher les jeunes sur les réseaux sociaux et mieux faire connaître les dispositifs d'aides, des collectivités ou des CAF ».

